



COMMUNIQUE



A Rennes, le 12 juin 2014

Election du nouveau président des sociétés Territoires & Développement et Territoires Publics

M. Jean-Luc Gaudin, vice-président de Rennes Métropole délégué à l'Aménagement et à l'Habitat, a été élu président de la SAEM Territoires & Développement à l'unanimité des voix du conseil d'administration, le 13 mai 2014.

Il a également **élu à la tête de la SPLA Territoires Publics** le 14 mai 2014.

Maire de Pont-Péan, commune de 4 000 habitants située au sud de Rennes, depuis 2008, Jean-Luc Gaudin était auparavant conseiller de Rennes Métropole en charge de l'aménagement économique.

Jean-Luc Gaudin succède ainsi à **Emmanuel Couet**, élu président de Rennes Métropole le 24 avril dernier.

Maire de Saint-Jacques-de-la-Lande et ancien vice-président de Rennes Métropole délégué à l'Aménagement, Emmanuel Couet occupait les fonctions de président de Territoires & Développement depuis 2008 et de président de Territoires Publics depuis 2010.

Pour Jean-Luc Gaudin, **« l'expertise de Territoires sera particulièrement précieuse dans les années à venir. L'aménageur public devra faire preuve de toute l'ingéniosité possible pour accompagner les collectivités dans l'évolution et le renouvellement urbains dans un contexte budgétaire des plus contraints. »**

A propos de Territoires & Développement

Société d'économie mixte (Sem) créée en 1957 par la Ville de Rennes, Territoires & Développement compte parmi ses principaux actionnaires Rennes Métropole (35,04 %), la Ville de Rennes (35,04 %), la Caisse des Dépôts (10,13 %), Archipel Habitat (9,48 %) et des actionnaires privés (10,30 %).

Territoires & Développement conduit aujourd'hui **31 concessions d'aménagement** pour le compte de communes de Rennes Métropole.

Parmi ces projets, citons **l'EcoQuartier de La Courrouze**, à cheval sur les communes de Rennes et de Saint-Jacques-de-la-Lande, le quartier de **Beauregard**, au nord de Rennes, le renouvellement urbain opéré le long de **la rue de l'Alma**, au sud de Rennes, les projets d'aménagement durable que sont la **Zac de la Trémelière, au Rheu**, ou la **Zac des Champs Bleus, à Vezin-le-Coquet**, ou des **zones d'activités économiques** à l'image de la Zac Mivoie/Le Vallon (Saint-Jacques-de-la-Lande / Noyal-Châtillon-sur-Seiche) ou de la Zac des Touches, à Pacé...

Dans le cadre de ces projets d'aménagement, **Territoires & Développement a participé, en 2013, à la livraison de 1 241 logements.**

Territoires & Développement accompagne également les collectivités et les entreprises publiques et privées dans des projets d'aménagement ou de renouvellement urbain ou dans des projets de superstructures via des **mandats d'études et de réalisation et des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage.**

Elle intervient, par exemple, dans la construction de l'Espace Entreprises **Biopôle**, sur la technopole Atalante-Champeaux, pour le compte de Rennes Métropole, et dans la construction du **Poste de commandes ferroviaires du Grand Ouest** (LGV Paris-Rennes et LGV Paris-Bordeaux) pour le compte de RFF.

A propos de Territoires Publics

Société publique locale d'aménagement (SPLA) créée en 2010, Territoires Publics rassemble aujourd'hui parmi ses actionnaires Rennes Métropole, la Ville de Rennes et les communes de La Chapelle-des-Fougeretz, Noyal-Châtillon-sur-Seiche, Pont-Péan, Romillé et Vern-sur-Seiche.

Territoires Publics conduit notamment plusieurs **projets urbains phares** : le projet urbain mixte **EuroRennes** autour du futur Pôle d'échanges multimodal desservi par la LGV, l'opération **Centre ancien de Rennes**, le projet de renouvellement urbain de **Maurepas-Gayeulles**, au nord-est de Rennes, ou encore le projet **Baud-Chardonnet**, opération de reconquête d'une vaste friche urbaine en bord de Vilaine et à 2 km du centre de Rennes.

Territoires Publics coordonne également des **projets de requalification de centre-ville** dans plusieurs communes de Rennes Métropole (**La Chapelle-des-Fougeretz, Pont-Péan, Noyal-Châtillon-sur-Seiche**), un projet d'aménagement économique (**Zac Bourgarré Nord**) et l'aménagement d'un nouveau quartier au sud de **Vern-sur-Seiche**.